

## Annexe 1.4



**Interreg III – Mini-déchets**  
**Atelier transfrontalier n°1 - Le compostage à domicile**  
**Procès-verbal**  
**19 février 2003, Château de Monceau-sur-Sambre**



### Participants :

Madame Valérie DARCHICOURT, Ingénieur chargée du dossier Centre de Valorisation organique (LMCU).

Monsieur Paul DEFFONTAINE, Vice-Président, Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU).

Madame Caroline FONTAINE, Juriste, Consommation, Logement et cadre de Vie (CLCV).

Madame Isabelle FREYERMUTH, Chargée de mission, Communauté urbaine de Lille (LMCU).

Monsieur Fabien LAUDE, Directeur, Les animateurs de l'Environnement urbain.

Monsieur Eric LEFEBVRE, Responsable service Propreté urbaine, Ville de Lille.

Monsieur Eddy BACHORZ, Chargé de mission, Espace Environnement.

Madame Nathalie BRISY, Responsable communication, I.C.D.I.

Monsieur Jan BUYSSE, Coordinateur général, VLACO.

Monsieur Michel DELIRE, Chargé de mission, Espace Environnement.

Madame Sylvie DENIS, Eco-conseillère, ISPH.

Madame Sylvaine DRABLIER, Guide composteur (Gembloux).

Monsieur Laurent DUPONT, Chef du service déchets, IPALLE.

Monsieur Yves FREMAL, Ingénieur agronome, Intercommunale BEPN.

Monsieur Baudouin GERMEAU, Secrétaire général, Espace Environnement.

Monsieur Vincent GOBBE, Administrateur, Comité Jean Pain.

Madame Ariane GODEAU, Chargée de mission, Espace Environnement.

Madame Karin HERMANUS, Chargée de mission, Espace Environnement.

Madame Brigitte LORIDAN, Chef de service adjoint au service valorisation des matières-Gestion des parcs à conteneurs, IBW.

Monsieur Claude MARBAIX, Guide composteur (Gembloux).

Madame Pierrine MEESENS, Coordinatrice des guides composteurs, I.C.D.I.

Monsieur Jonas MOERMAN, Chargé de mission, Réseau Eco-consommation.

Madame Nadine MOLITOR, Chargée de mission, Espace Environnement.

Monsieur Julien PREVOST, Conseiller en Environnement, INTERSUD.

Madame Nathalie RICAILLE, Responsable communication, IPALLE.

Monsieur Pascal SIMUS, Co-Président, Comité Jean Pain.

Monsieur Jean-Marie SAVINO, Chargé de projet, Espace Environnement.

Monsieur Alexandre URBAIN, Ingénieur agronome, ITRADEC.

Madame Joëlle VAN BAMBEKE, Département Sensibilisation et Consommation Durable, I.B.G.E.

Monsieur Eric VAN POELVOORDE, Echevin de l'Environnement, Ville de Gembloux.

Monsieur Serge VOGELS, Chargé de mission, Espace Environnement.

Madame Carole VOLON, Chargée de mission, Espace Environnement.

## Annexe 1.4

### 1. Présentation des participants, programme et objectifs de la journée.

*Baudouin Germeau, Jean-Marie Savino, Espace Environnement*

Dans le cadre du projet Interreg III, l'organisation d'ateliers transfrontaliers a pour objectif de comparer et de capitaliser à propos d'expériences belges et françaises sur un sujet commun comme le compostage à domicile.

Les présentations et les discussions permettront de répondre à diverses questions comme :

- Le compostage à domicile a-t-il sa place dans une politique locale, régionale de gestion des déchets ?
- Quelles sont les conditions de réussite à partir du moment où l'on intègre le projet dans une politique globale de gestion des déchets ?
- Quels sont les expériences, les résultats du compostage à domicile et comment y arriver ?

### 2. Le compostage à domicile au sein de Lille Métropole Communauté urbaine (CUDL), dans le cadre du schéma global en matière de gestion des déchets

*Paul Deffontaine, Vice-Président de Lille Métropole Communauté urbaine*

Aujourd'hui, la Communauté urbaine de Lille Métropole gère les déchets ( $\pm$  720.000 tonnes/an) de près de 1.100.000 habitants répartis sur 87 communes.

Un schéma de gestion a été instauré depuis 10 ans et les ordures ménagères suivent trois grandes filières telles que :

- Le centre de tri, projet « TRISELEC » (verre, plastiques, métaux et papiers/cartons et déchets non recyclables) ;
- Le centre de valorisation énergétique (tous les déchets non recyclables et non valorisables) ;
- Le centre de valorisation organique (productions de compost, de biogaz et d'énergies).

#### La collecte annuelle

En matière de compostage à domicile, une expérience pilote a été menée sur deux communes rurales à habitat de type résidentiel. Un total de 98 fûts ont été distribués gratuitement à des ménages volontaires pour expérimenter le compostage à domicile et abandonner la collecte sélective en porte-à-porte (bac vert pour déchets fermentescibles).

Un suivi du projet a été réalisé pendant 2 ans et il en résulte que 11 foyers sont convaincus par la pratique du compostage à domicile, 43 foyers ont préféré revenir au bac vert et 44 conservent le fût mais ne l'utilisent pas.

La CUDL conclut à un certain échec de l'expérience pilote et se pose des questions par rapport à :

- La dégradation des matières organiques s'accompagne de rejets : gazeux, liquides, lesquels ?
- Quels sont les risques de ces rejets ?
- La division à l'extérieur (compostage individuel) de ces pollutions est-elle suffisante pour s'exclure des mesures réglementaires d'un gros équipement ?
- La technique de gestion du compostage à domicile (le fonctionnement, les nuisances de proximité et d'usage).

## Annexe 1.4

### 3. Les déchets organiques, qu'en faire ? La place du compostage à domicile. Expériences de bonnes pratiques en Belgique.

*Vincent Gobbe et Pascal Simus, ONG Comité Jean Pain*

Présentation et historique du Comité Jean Pain avec mise en évidence de l'évolution de la maîtrise des techniques du compostage à domicile.

En **Région wallonne, les déchets verts** suivent plusieurs **filiales** qui sont **complémentaires** :

- La collecte dans les parcs à conteneurs et le traitement via les centres de compostage ou le co-compostage.
- La collecte en porte-à-porte et le traitement vers les centres de compostage et de biométhanisation.
- Le compostage à domicile.

Le compostage à domicile, c'est une gestion durable pour la création naturelle d'un engrais organique. Un compost bien géré nécessite peu de temps de gestion, ne sent pas, n'attire pas la vermine, assainit les déchets, fournit un produit stable qui ne produit pas rejets gazeux ou liquides susceptibles de polluer l'environnement.

Mais une bonne gestion de la technique du compostage à domicile nécessite quelques principes de base qu'il faut apprendre. Le comité Jean Pain propose des conférences sur le compostage à domicile et forme des guides ou encore maîtres composteurs qui sont des citoyens bénévoles capables d'aider et d'accompagner la population.

Ce concept a démarré en Belgique en 1994 et actuellement, on recense près de 3.000 guides en Région flamande, 750 en Région wallonne et 230 en Région bruxelloise.

### 4. Le compostage à domicile en Région bruxelloise

*Joëlle Van Bambeke (IBGE)*

La Région bruxelloise a décidé de se lancer dans la promotion du compostage à domicile car, lors de l'enquête publique précédant le second Plan déchets de la Région bruxelloise, la population avait fait la demande d'une gestion des déchets organiques.

#### Formation de maîtres composteurs

230 maîtres composteurs ont été formés. Seulement 30% des maîtres composteurs formés sont encore actifs aujourd'hui. Il est nécessaire d'entretenir la motivation de ces bénévoles. Une structure de suivi des maîtres composteurs a donc été créée pour Bruxelles : Intercompost. Malgré ce faible taux de maîtres composteurs encore actifs, il ressort des enquêtes que 26% de la population bruxelloise connaît les maîtres composteurs et que 5% a déjà reçu des conseils.

Quand on regarde le nombre de visiteurs lors des activités « jardins ouverts » des maîtres composteurs, on constate une baisse entre 2001 et 2002. Est-ce un signe de saturation ? Par contre, on peut considérer que ces visites sont efficaces car, en sortant, 96% des gens qui ne compostaient pas disent qu'ils vont commencer.

D'après une enquête, en Région bruxelloise, 6 à 15% des ménages compostent.

## Annexe 1.4

Selon la même enquête, parmi les Bruxellois qui compostent, 50% d'entre eux abandonneraient le compostage si des collectes de déchets verts et organiques en porte-à-porte étaient organisées.

En Région bruxelloise, le Plan déchets affirme la complémentarité entre le compostage centralisé et décentralisé des déchets organiques.

### 5. La promotion du compostage à domicile en Flandre, plus de 10 ans d'expérience

*Jan Buysse (VLACO)*

En Région flamande, 35% des gens compostent des déchets verts et/ou déchets de cuisine, c'est-à-dire 100.000 tonnes par an de déchets de moins à gérer par la collectivité.

29% des gens compostent leurs déchets de cuisine à domicile, ce taux passe à 36% dans les zones où seule une collecte des déchets verts est organisée et à 25% dans les zones où une collecte des déchets de cuisine est organisée.

Pour que la promotion du compostage à domicile soit efficace, il faut :

1. Le matériel : mais si l'action se limite à une distribution gratuite de matériel, seulement 5 à 10% seront réellement utilisés.
2. Faire payer les collectes de déchets organiques.
3. Faire de l'information et de la sensibilisation via des maîtres composteurs (plus grande crédibilité, proximité, possibilité de démonstration sur le terrain).

En Flandre, 3000 maîtres composteurs ont été formés. Il est important de maintenir la motivation de ces volontaires et de renforcer le sentiment de groupe par différentes actions, ainsi que de former les communes à travailler en collaboration avec des bénévoles.

La stratégie de Vlaco par rapport à la gestion des déchets organiques est de présenter aux citoyens un ensemble de moyens possibles parmi lesquels le compostage à domicile.

### 6. Résumé des débats

#### ***Le compostage à domicile pollue-t-il l'environnement, quels sont les risques ?***

Un bon compost à domicile nécessite le respect de certaines règles de bon fonctionnement comme la gestion des déchets en milieu aéré (ne pas faire un trou dans le sol) pour éviter les mauvaises odeurs, les dégagements de méthane (effets de serre) et le lessivage par l'azote.

Une bonne gestion passe par une bonne information d'où l'intérêt de former des guides, maîtres ou édu-composteurs, d'organiser des conférences tout public et de créer des outils d'informations (brochures, panneaux...). L'important est d'accompagner les gens de manière continue mais sans les forcer de façon à assurer la bonne qualité du compostage à domicile.

Plusieurs expériences ont montré que la distribution gratuite de fûts à compost ne remporte un réel succès d'utilisation que si elle est accompagnée d'une information directe au citoyen car, bien souvent, les fûts sont mal conçus (ex : pas fournis avec tige aératrice) et les règles de mise en route sont incomplètes.

## Annexe 1.4

En région flamande, il existe plus de problèmes de nuisances locales (problème d'odeurs) liées au compostage industriel qu'au compostage à domicile et actuellement, la population refuse l'installation de nouveaux sites de compostage industriels dans leur voisinage.

Souvent, la qualité du compost industriel n'est pas satisfaisante car le tri à la base n'est pas bien respecté ce qui implique bien souvent des problèmes d'évacuation du compost car les agriculteurs n'en veulent pas. Par contre, le compost produit à domicile est bien souvent de meilleure qualité (ex : analyse de compost en Région flamande) puisque les gens utilisent le produit final comme engrais.

Quant à la biométhanisation, elle ne pourra pas traiter tous les déchets et elle n'aboutit pas toujours à un bon produit car il faut les composter par la suite. Les suppléments devront être gérés et cela coûtera.

### ***Quelle est la place du compostage à domicile dans une politique locale, régionale de gestion des déchets ?***

On estime en moyenne que 20% des gens compostent à domicile (basé sur 10% en Région bruxelloise et 35% Région flamande) et que 80% ont recours au compostage industriel mais ces méthodes sont complémentaires.

Le système de compostage à domicile est étroitement lié aux systèmes de collectes mis en place localement (collectes de déchets verts, mixtes en porte-à-porte ou non).

On peut envisager plusieurs scénarii :

- Favoriser le compostage à domicile en essayant d'augmenter le pourcentage de gens qui compostent (ex : les 35 % en Région flamande) mais avec le risque de générer un problème de rentabilité des outils industriels qui seront surdimensionnés. Il est donc important de bien réfléchir au dimensionnement de l'outil avant de l'installer car les investissements sont coûteux et ils devront être rentabilisés en répercutant le coût sur la collectivité. L'atomisation des déchets liée à l'augmentation du compostage à domicile pourrait provoquer une augmentation du coût de collecte.
- Convaincre et maintenir 20% de gens qui compostent à domicile par le biais d'actions locales d'information et de sensibilisation en continu (ex : guides composteurs bien encadrés) pour que cette technique soit complémentaire au compostage industriel.
- Instaurer des systèmes de collecte en porte-à-porte gratuite ou non avec le risque important d'abandon du compostage à domicile, par choix de facilité (ex : en Région bruxelloise), au profit du compostage industriel. Ce qui impliquerait une augmentation sensible du tonnage de compost industriel produit avec le problème de gestion de l'évacuation de ce dernier (mise en CET, incinération...).

L'intérêt du compostage à domicile est également un moyen de responsabiliser la population, c'est une sorte d'éducation à l'environnement car les gens qui compostent pratiquent généralement un bon tri de leurs déchets à la source. Bien souvent, ils commencent à composter pour gagner de l'argent mais par la suite, ils y trouvent un intérêt dans la récupération du produit.

## Annexe 1.4

### 7) Promotion du compostage au niveau communal

*Eric Van Poelvoorde, Echevin de l'Environnement à Gembloux*

La Ville de Gembloux affiche une volonté d'aborder la gestion de l'environnement d'une façon globale et durable.

Le coût sans cesse croissant du traitement des déchets a amené la commune à développer, en partenariat avec l'intercommunale de gestion des déchets (BEPN), une campagne de prévention des déchets, animée sur le terrain par Espace Environnement.

Deux axes de travail sont développés :

- incitation à « acheter malin » ;
- promotion du compostage à domicile.

En matière de compostage, la campagne a débuté par une série de conférences dispensées par le comité Jean Pain. Une quinzaine de candidats guides composteurs (dont 2 employés communaux) ont suivi la formation et sont devenus des « relais privilégiés » pour la population gembloutoise.

Les actions de terrain (permanences au parc à conteneurs, animations, formations,...) menées par les guides sont particulièrement bien accueillies par la population.

Une nouvelle formation est en préparation, 2 conférences « tout public » sont programmées chaque année.

Pour accompagner et accentuer l'action des guides, la commune met en place une série de mesures incitatives au compostage telles que :

- Prime à l'achat de matériel de compostage.
- Mise à disposition de broyat de branches au parc à conteneurs.
- Mise à disposition de palettes au parc à conteneurs.

### 8) Promotion du compostage à domicile à l'échelle d'une intercommunale

*Pierrine Meessens, coordinatrice guides composteurs, Intercommunale ICDI*

La promotion du compostage à domicile a démarré en 1999 dans le cadre d'un vaste projet de prévention des déchets ménagers initié par l'intercommunale et accompagnée par Espace Environnement.

Plusieurs étapes se sont concrétisées au fil du temps :

- formation des guides composteurs, sur le territoire de chaque commune affiliée,
- création d'outils de sensibilisation,
- mise en place d'un suivi centralisé des bénévoles,
- adaptation permanente des objectifs et des publics-cibles (enfants, immigrés, personnes âgées, chômeurs, ...).

La zone couverte par l'intercommunale représente 14 communes et compte actuellement environ 160 guides-composteurs bénévoles formés. Complémentairement à la formation, l'intercommunale assure un suivi dont l'objectif est de maintenir une dynamique au sein des groupes de bénévoles. Ce suivi représente un important investissement en temps : coordination, gestion des courriers, réunions par groupes géographiques, ateliers.

## Annexe 1.4

Les ateliers ont pour thème :

- la réalisation de stands de démonstration,
- la communication envers les enfants,
- la réalisation de différents outils de communication.

Les différents outils sont présentés une fois par an lors de l'assemblée générale des guides, séance lors de laquelle sont également distribués les diplômes des guides nouvellement formés (une nouvelle formation est organisée chaque année). Cette formule permet d'intégrer les nouveaux guides dans le groupe.

Différentes actions sont organisées via des réunions, des stands d'information lors d'événements locaux, des sites de démonstration, des permanences, des animations dans les écoles et les plaines de jeux.

En conclusion, le message de compostage et de prévention des déchets doit être diffusé le plus largement possible. Les guides composteurs en sont des relais privilégiés, en contact direct avec la population. Une action efficace nécessite cependant un suivi permanent, tant de la part des communes que de l'intercommunale.

### 9) Le rôle des guides composteurs bénévoles dans une campagne locale de promotion du compostage

*Sylvaine Drablier et Claude Marbaix, Guides composteurs à Gembloux*

Afin de contacter efficacement les habitants, les guides composteurs de Gembloux ont développé un ensemble d'actions telles que : permanences au parc à conteneurs, animations lors d'événements locaux ou formations pratiques de terrain. Ces actions sont élaborées et évaluées lors de réunions mensuelles encadrées par Espace Environnement.

Lors de leurs contacts avec la population, les guides insistent principalement sur les avantages du compostage (gain de temps et d'argent, production d'un terreau de qualité...) et évitent de tenir un discours trop technique qui pourrait rebuter certains. Ce type d'approche est particulièrement apprécié par leurs interlocuteurs.

Sur base de leur pratique de terrain, les guides de Gembloux ont également produit un tableau récapitulatif qui reprend différentes catégories de publics en fonction de leur intérêt pour le compostage (les philosophes, les écologistes, les « je m'en foutistes », les réfractaires,...) et proposent des arguments adaptés à chacun.

### 10) La promotion du compostage sur de grandes zones territoriales

*Jean-Marie Savino, Chargé de projet, Espace Environnement*

Toute campagne de promotion de compostage à domicile fait d'abord l'objet de scepticisme et d'a priori objectifs ou subjectifs.

Pour une bonne efficacité, ce type de campagne doit s'intégrer et être complémentaire aux politiques de gestion des déchets (intercommunales) déjà en place et s'accompagner d'une volonté politique forte.

## Annexe 1.4

Afin d'aboutir aux objectifs, il s'agit aussi de travailler auprès des citoyens par l'utilisation de certains outils (brochures adaptées, réunions publiques d'information, formation des guides composteurs, conférences, ...). Pour atteindre au mieux les différents publics, il semble indispensable de mettre en place un interface entre la sphère publique et les citoyens tant en matière de formations et d'encadrement que d'actions de proximité.

En multipliant les actions au niveau des acteurs privés (magasins de jardinage, pépiniéristes, associatifs et publics), on arrive à étendre le concept et à passer du scepticisme au changement de comportement et à l'acceptation de la démarche.

### 11) Résumé des débats

Les participants soulignent la richesse des expériences présentées au cours de la journée et de leur intérêt pour la mise en place d'un forum ou conférence permanent(e) en matière de compostage, lieu au sein duquel diverses questions méthodologiques, techniques et pratiques pourraient être débattues.

Quelques exemples de questions :

- Comment communiquer vers le public ?
- Comment évaluer les coûts liés aux différents modes de gestion de la matière organique ?
- Comment contrôler et montrer la qualité du compost produit ? Quelles réponses peut-on apporter aux questions en matière de pollutions diffuses (sol et air) produites par le compostage individuel ?
- Comment répertorier les bonnes et mauvaises expériences de promotion du compostage à domicile ?

La journée a également permis de montrer les avantages et inconvénients des différents modes de traitement de la matière organique et qu'aucune exclusive ne devait guider les politiques publiques. Il s'agit plutôt d'insister sur les complémentarités entre le compostage à domicile et le compostage industriel.

En outre, les participants wallons regrettent l'absence de représentants de la Région wallonne qui auraient pu enrichir les débats en précisant les positions de la Région en la matière.